



La Randonnée Cérétane

BP 308

66403 Céret Cedex

Céret le 17 Novembre 2014

NOTICE D'INFORMATIONS – Séjour Randonnées en Ardèche Méridionale GROSPIERRES – Pierre et Vacances – Domaine du Rouet 5 Septembre au 12 Septembre 2015

Le séjour est ouvert aux adhérents de la Randonnée Cérétane, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2014/2015 avec assurance RC.
Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP.

Nombre de participants : 20 au minimum à 30 au maximum.

Date : du Samedi 5 Septembre après midi au 12 Septembre 2015 matinée

Déplacements : voitures personnelles

HEBERGEMENT

Village vacances Le Rouet en Ardèche « Pierre et Vacances »

Le Village club Le Rouet s'étend sur un domaine de 80 hectares. Offrant une vue sur les contreforts des montagnes de l'Ardèche, le village s'organise autour d'une place centrale coiffée d'un clocher donnant au lieu une âme méridionale. Les appartements et maisons au ton pastel se fondent dans 3 quartiers piétonniers reliés par des ruelles fleuries.

Piscines, dont une chauffée, et espace aquatique ouvert d'avril à septembre

Grospierres est situé au sud de l'Ardèche, à la limite des Cévennes.

A 300 km de Perpignan en passant par Nîmes, Alès – 3h30 d'après « Mappy ».

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée, avec un dénivelé positif de 500m à 800m. Cinq jours de randonnées sont prévus et un jour de détente (selon météo)

A découvrir, les gorges de l'Ardèche, la corniche du Chassezac, le Bois de Païolive, le défilé de Ruoms, la dent de Rez.... les villages perchés Balazuc, Labeaume...

Les randonnées sont encadrées par deux animateurs brevetés.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 368 € par personne. Hébergement et repas du soir.
(Pique-nique et petit déjeuner non inclus)

Ce prix comprend :

- L'hébergement : en appartement de 2 pièces pour deux personnes.
- Le dîner au « restaurant » « Village le Rouet »
- Les draps (pas de lit fait à l'arrivée), le linge de toilette, linge de maison (torchon, tapis de bain)
- 1 kit de produits d'entretien
- L'encadrement.
- La redevance FFRP.
- La redevance à La Randonnée Cérétane.
- Les boissons de convivialité.
- La taxe de séjour.

Assurance RCP: MMA 14 Bd. Marie et Alexandre Oyon – 72030 LE MANS CEDEX 9
Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Ne sont pas compris :

- Les petits-déjeuners et pique-nique (cuisine équipée et commerces sur place).
- Les assurances facultatives « annulation et interruption » : 9€. (Annexe 11)
- Le voyage AR.
- Les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

Inscriptions et modalités de paiement :

Les inscriptions sont ouvertes.

Une réunion d'informations est prévue le Lundi 17 Novembre au local de l'association à 17h30.

Inscription le 17 Novembre au cours de la réunion et réservation par chèque d'acompte de 100€ à l'ordre de la Randonnée Cérétane.

Le solde sera à régler courant Juin, au moment de la signature des documents contractuels, à une date qui vous sera communiquée ultérieurement.

Le nombre de places étant limité, elles seront attribuées dans l'ordre de réception des chèques d'acompte.

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation, les sommes suivantes seront retenues :

Plus de 30 jours avant le départ : 25% du montant total.

Entre 29 jours et 15 jours avant la date d'arrivée : 50 % du montant total

Entre 14 jours et 08 jours avant la date d'arrivée : 75 % du montant total.

Moins de 08 jours avant l'arrivée : 100 % du montant total.

Garanties individuelles facultatives si souscrites : suivant le bulletin d'assurance.

RECOMMANDATIONS

Les randonnées ne sont pas difficiles, du niveau « rando » défini par l'association, l'altitude maximum ne dépasse pas 1000m, le terrain peut être rocheux et rocheux, en surplomb parfois.

Le détail des randonnées sera remis au moment de la signature du contrat.

Chaque jour les randonnées seront présentées afin d'en préciser les difficultés éventuelles.

La Responsable du séjour :

Rose-Marie et Albert Monge

04.68.39.44.62

06.87.11.72.02

Annexe 12bis : articles R211-6 et R211-12 du code du tourisme et conditions de vente : disponibles sur le site <<randoceretane.org>>>

Co-organisateur : Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris- Code APE : 913^E – SIRET : 30358816400044. - N°IM075100382

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.